

Instructions aux auteurs

Si vous souhaitez soumettre un article à la revue française de gestion nous vous demandons de bien vouloir respecter les recommandations ci-dessous et de déposer votre proposition d'article sur le site internet de la revue <http://lavoisier.fontismedia.com/rfg/>. Tout article dérogeant aux règles précisées sera susceptible d'être renvoyé aux auteurs pour mise en conformité avant soumission au comité de lecture.

S'adressant à un double lectorat de praticiens et de chercheurs, désireux de se tenir au courant de l'évolution des sciences, techniques et pratiques de gestion, les articles publiés dans la *Revue française de gestion* doivent être conceptuellement rigoureux mais être écrits de façon à être accessibles aux lecteurs avertis mais non spécialistes de telle discipline ou méthode de recherche, et mettre fortement l'accent sur les implications managériales du sujet traité.

Tout article adressé à la *Revue française de gestion* est évalué à l'aveugle par au moins deux membres compétents du comité de lecture. Les résultats de l'évaluation de l'article permettent au Conseil de rédaction de prendre la décision finale qui sera transmise à l'auteur.

Les articles déposés sur la plateforme doivent être **anonymisés**. Ils doivent, sauf exception à justifier d'une longueur de 20 pages (soit un total de 30 000 caractères, espaces non compris). Ils comprennent une bibliographie finale d'une longueur maximum d'une page, ou 1 500 caractères, et un résumé de présentation de 500 caractères de la contribution. Le résumé ainsi que le titre doivent être donnés en français et en anglais.

Les textes proposés ne comportent que les développements théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension et à l'évaluation des propositions et résultats.

De plus :

- La revue de littérature doit être concise et présentée de façon synthétique.
 - La méthodologie de recherche doit être présentée sous forme d'un encadré de 1 500 caractères maximum.
 - Les articles ne comportent pas d'annexes. Les tableaux, schémas, et autres ajouts sont à insérer dans le corps du texte.
 - Les notes de bas de page sont numérotées et ne doivent pas excéder le nombre de pages de l'article.
 - Les références bibliographiques sont rédigées selon les modèles suivants :
 - **Ouvrage** : Nom de l'auteur et initiale du prénom (date de publication). Titre de l'ouvrage, Editeur, Lieu d'édition (exemple : Mintzberg H. (1994). *Grandeur et décadence de la planification stratégique*, Dunod, Paris).
 - **Article** : nom de l'auteur et initiale du prénom (date de publication). « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. x, n° x, mois de publication, p. x-y, (exemple : Koenig G. (1996). « Karl. E. Weick », *Revue française de gestion*, vol. 39, n° 108, mars-mai, 57-70.).
- Et les références doivent être citées dans le corps du texte ainsi : Mintzberg (1994) ; Koenig (1996)...

Les titres, intertitres, en-têtes sont de la responsabilité de la rédaction de la revue qui se réserve le droit de modifier ceux qui sont proposés par l'auteur.

À parution les épreuves ne sont pas soumises aux auteurs.